

10 - Finances - Provisions pour dépréciations - Répartition des créances pour information - Annexe

Télé-alarme :	1 410.00 €
Frais scolaire et péri-scolaire :	1 451.77 €
Taxe de séjour :	163.99 €
Jardins familiaux :	310.00 €
Contentieux /TGI :	11 950.00 € (T-23 / T-54 / T-349)
Redevance d'occupation du domaine public :	4 761. 3 € (T-197)
Créances trop anciennes (recherche informatique pas accessible) :	8 041.77 € (T-151 / T-188)